

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS

PLAN WALLON DES DECHETS-RESSOURCES

L'Administration communale de Berloz informe la population qu'en vertu de l'article 24 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets ainsi que de l'article D.46, du Livre Ier, du Code de l'Environnement, le Ministre de l'Environnement pour la Région wallonne soumet à une enquête publique le projet de « Plan de gestion des déchets - Plan wallon des déchets-ressources » pendant une période allant du 8 mai au 21 juin 2017.

La population est invitée à :

1. Consulter le dossier soumis à enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, 10, rue Antoine Dodion à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, le mercredi de 13.30 à 17.00 heures. En dehors de ces heures, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance, au 019/33.99.87.
2. Introduire par écrit ses observations à l'Administration communale, 10, rue Antoine Dodion 4257 Berloz, et ce avant le 21 juin 2017.

A Berloz, le 26 avril 2017.

Le Bourgmestre,



Joseph Dedry